

Affaires courantes : la suédoise vote à l'unisson

En deux mois d'affaires courantes, les anciens alliés se sont souvent réunis pour voter à la Chambre. Des majorités alternatives n'ont pas émergé.

Lorsque Charles Michel débanchait la prise de la coalition suédoise, il y a deux mois, il disait espérer voir advenir « des majorités alternatives ». En somme, il espérait

trouver de nouveaux alliés pour profiter au mieux de cette période jusqu'aux élections.

Il a vu s'associer les partis de la suédoise et les députés CDH

Sur les 24 votes qui ont eu lieu en affaires courantes :

ont donné lieu à une unanimité des partis (sur des sujets plus consensuels)

forme du marché du travail. Quant à la loi Climat, qui a fait couler beaucoup d'encre, il y a très peu de chances de voir advenir une majorité des deux tiers grâce à une majorité alternative. ■

La suédoise ressuscite plusieurs fois à la Chambre

PARLEMENT La N-VA et ses ex-partenaires ont voté ensemble une série de textes de lois

► Nous avons recensé les votes qui sont intervenus à la Chambre depuis que le gouvernement Michel est en affaires courantes, cela fait deux mois.

► 10 textes de lois ont été adoptés par l'ex-majorité suédoise, 13 l'ont été à l'unanimité. Entre les deux, point de « majorités alternatives ».

► C'était pourtant le leitmotiv il y a deux mois.

Il en fut beaucoup question en décembre dernier, lorsque la suédoise a rendu l'âme (on se souvient du scénario : la N-VA refuse de voir le gouvernement fédéral adhérer au pacte des migrations, elle provoque sa chute). Charles Michel a cru possible, du moins était-ce là son propos, de voir advenir des « majorités alternatives » au Parlement fédéral. Prenant la tête d'une coalition restreinte MR-CD&V-VLD, minoritaire à la Chambre (elle accusait, accuse toujours, un handicap de 22 sièges), le Premier libéral lançait un vibrant appel aux élus de tous partis afin qu'ils se déterminent au cas par cas sur les décisions prises par son exécutif, jugeant que des majorités à géométrie variable pouvaient advenir

chemin faisant jusqu'à la fin de la législature. Le projet a rapidement avorté. Le 21 décembre, Charles Michel se rendait au Palais royal pour remettre sa démission, son gouvernement minoritaire était appelé à expédier les affaires courantes, cela jusqu'aux élections du 26 mai. Pour autant, il a encore et toujours été

question de voir des majorités alternatives se constituer à la Chambre, pour quoi pas au gré des propositions de loi émanant des partis et qui seraient soumises au vote en cette fin de législature d'un type particulier. Bien. Les jeux étaient grands ouverts. Croyait-on.

Tendance lourde

Deux mois plus tard exactement, qu'en est-il ? Nous avons pu recenser les propositions et projets de loi qui ont été soumis au vote dans les différentes commissions actives au Parlement depuis que l'exécutif est en affaires courantes, ainsi qu'en séance plénière pour certaines d'entre elles. Il y en a 24 d'après notre premier comptage (soyons prudents, il y a une possible marge d'erreur).

Une tendance lourde se dégage : de nombreux textes ont été approuvés par les partis qui composaient la suédoise, soit MR, N-VA, VLD et CD&V. Cela a été

le sort de dix propositions et projets de loi ayant trait, entre autres, à la réforme des réseaux hospitaliers, chère à la ministre de la Santé Maggie De Block (VLD). On compte par ailleurs une série de propositions à caractère plus consensuel, treize au total, qui ont été adoptées, pour leur part, à l'unanimité : financement du RER, congé parental, prix unique du livre. Entre les deux, entre la reproduction de la majorité suédoise et le vote à l'unanimité... pas grand-chose.

Bref, pour ce qui concerne les projets et propositions de loi qui ont un poids, qui suscitent le débat, qui mobilisent les clivages entre les partis, l'ex-suédoise reprend régulièrement du service au Parlement fédéral (elle a eu le soutien du CDH à une reprise).

Étonnant mais logique

La majorité fédérale qui avait craqué en décembre dernier au détour du Pacte des migrations s'est recomposée à plusieurs reprises à la Chambre.

Ce qui peut paraître étonnant mais répond, au fond, à une certaine logique : c'est la dynamique politique dominante depuis 2014, elle se poursuit aujourd'hui malgré la chute du gouvernement. Tout le monde a pu constater ces dernières années que les partenaires de la suédoise convergeaient sur l'essentiel : la politique socio-économique. Quant aux majorités alternatives, elles restent dans les limbes.

Début janvier, nous avons demandé aux différents partis francophones de nous soumettre les trois propositions de loi qu'ils estimaient prioritaires et pour lesquelles ils ne désespéraient pas de voir des majorités parlementaires « différentes » voir le jour à la Chambre.

diagonale L'agenda du Premier ? « Du retard à l'encodage »

Début du mois fuitait dans la presse l'agenda, (très) peu rempli de Donald Trump. On découvrait que le président américain n'arrivait pas au bureau ovale avant 11h et consacrait la majeure partie de sa journée à de « l'executive time ». Dans le jargon, cela veut dire passer des coups de fil, regarder la télé et, évidemment, tweeter.

Qu'en est-il chez nous ? Charles Michel a la réputation de suivre de très près tout ce qui se dit et s'écrit sur lui. Il n'est pas un tweet compulsif façon Francken ou Trump, ce qui doit lui laisser pas mal de temps. Pour quoi faire ? On espérait rassasier notre curiosité avec une petite visite sur le site premier.be/fr/timeline. Surtout que dans une interview au *Soir* au début de son mandat, il promettait d'être « plus attentif à bien expliquer les choses aux citoyens, pour être le plus didactique possible ».

Pas de chance, après avoir cliqué sur l'onglet « agenda », on tombe sur un message laconique : « Pas de contenu trouvé pour les critères sélectionnés. » Juré, on n'avait rien sélectionné du tout. Renseignements pris dans l'entourage du Premier, « il y a un peu de retard à l'encodage des événements ». On en profite pour nous expliquer que la fonction de Charles Michel l'oblige à être disponible jour et nuit avec des rendez-vous dès 7h30 le matin. Que les soirs où il rentre « le plus tôt », ce n'est pas avant

21h. Et encore, le téléphone continue de chauffer jusqu'à très tard. Sans compter les déplacements à l'étranger.

On glisse à notre interlocuteur que, quand même, depuis qu'il a démissionné et que le gouvernement est en affaires courantes, cela doit être plus calme. « Oui... enfin, non, pas du tout en réalité », nous assure-t-on. S'il a effectivement un peu moins de réunions au programme, Charles Michel a été sollicité à cause de l'actualité (licenciements chez Proximus, grève nationale, climat...). Il consacre aussi beaucoup de temps à gérer l'imminent Brexit.

Entre-temps, nos interrogations semblent avoir réveillé le service en charge de l'« encodage ». Quelques minutes après notre coup de fil, on voit apparaître quatre « événements » (on est passé à sept au moment d'écrire ces lignes) sur le site officiel du Premier. On avait déjà retrouvé, sous l'onglet « actualité » des communiqués de presse, des discours et des photos de ses rencontres avec des chefs d'Etats étrangers.

La version actualisée de l'agenda nous apprend qu'il était à la Chambre pour assister à la séance plénière le jour de la Saint-Valentin et que, le lendemain, il avait conseil des ministres. La base du job en soi. On lit aussi qu'il se rendra en Finlande dans quelques jours et qu'il assistera à un sommet européen en mars à Bruxelles.

C'est tout.

Pour savoir un peu plus à quoi ressemble la journée d'un chef d'Etat, on vous conseille la page d'Emmanuel Macron. Sur www.elysee.fr/agenda, est décrit pratiquement à la minute ce que fait le président français et où il se trouve. Les infos sont toutefois limitées à la semaine en cours. On peut par exemple

lire que Macron a reçu, entre deux déplacements, un représentant des Républicains et même Marine Le Pen. Comme si Charles Michel publiait dans son agenda un petit-déjeuner avec Elío Di Rupo et Raoul Hedebouw. Impensable ? Et pourquoi pas ? ■

MAXIME BIEMÉ

Les priorités des partis ne passent pas

Toutes restent en rade. La baisse de la TVA sur l'électricité dont parlait le PS ? Le chèque énergie d'Ecolo ? L'augmentation du nombre d'infirmiers dans les hôpitaux évoquée par le CDH ? L'augmentation de la quotité exemptée d'impôt demandée par Défi ? La taxe des millionnaires du PTB ? La suppression de la TVA sur les dons de biens à des magasins solidaires et autres associations du genre citée au MR ? On attendra. Aucune de ces propositions avancées par les différents partis n'a passé le cap parlementaire. Point de majorités alternatives en vue.

La suédoise reste la majorité parlementaire de référence en cette fin de législature. Du reste, MR, CD&V, VLD et N-VA pourraient se retrouver dans les prochaines semaines lorsqu'il s'agira de passer au vote sur le Jobs deal, la réforme du marché du travail (avec les pensions et le tax shift, un axe fort dans l'action du gouvernement Michel depuis 2014) coachée par Kris Peeters (CD&V), vice-Premier et ministre de l'Économie.

Quant à la loi climat, qui a fait couler beaucoup d'encre comme on le sait, il y a très peu de chances de voir advenir une majorité des deux tiers (nécessaire en cette matière) au Parlement. A fortiori, là non plus, point de majorité alternative en vue. ■

DAVID COPPI

EN CHIFFRES

Sur les 24 votes qui ont eu lieu en affaires courantes :

10

ont vu émerger des majorités identiques à la suédoise sortante

13

ont donné lieu à une unanimité des partis (sur des sujets plus consensuels)

1

a vu s'associer les partis de la suédoise et les députés CDH